

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION

## SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
1632 (XVI). Maintien de la suspension des essais nucléaires et thermonucléaires et obligation pour les Etats de s'abstenir de reprendre ces essais Nécessité urgente d'un traité interdisant, sous contrôle international efficace, les essais d'armes nucléaires. . . . . (27 octobre 1961) [points 73 et 72]	} 3
1648 (XVI). Maintien de la suspension des essais nucléaires et thermonucléaires et obligation pour les Etats de s'abstenir de reprendre ces essais (6 novembre 1961) [point 73] . . . . .	3
1649 (XVI). Nécessité urgente d'un traité interdisant, sous contrôle international efficace, les essais d'armes nucléaires (8 novembre 1961) [point 72].	4
1652 (XVI). L'Afrique considérée comme zone dénucléarisée (24 novembre 1961) [point 73] . . . . .	4
1653 (XVI). Déclaration sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires (24 novembre 1961) [points 73 et 72] . . . . .	4
1660 (XVI). Question du désarmement (28 novembre 1961) [point 19] . . . . .	5
1664 (XVI). Question du désarmement (4 décembre 1961) [point 19] . . . . .	5
1665 (XVI). Prévention d'une plus large diffusion des armes nucléaires (4 décembre 1961) [point 81] . . . . .	6
1721 (XVI). Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (20 décembre 1961) [point 21] . . . . .	6
1722 (XVI). Question du désarmement (20 décembre 1961) [point 19] . . . . .	7
1724 (XVI). Question algérienne (20 décembre 1961) [point 80] . . . . .	8
1740 (XVI). Question de Corée (20 décembre 1961) [point 20] . . . . .	8

**1632 (XVI). Maintien de la suspension des essais nucléaires et thermonucléaires et obligation pour les Etats de s'abstenir de reprendre ces essais**

**Nécessité urgente d'un traité interdisant, sous contrôle international efficace, les essais d'armes nucléaires**

*L'Assemblée générale,*

*Saisie de la question de l'arrêt des essais d'armes nucléaires,*

*Fait solennellement appel au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour qu'il s'abstienne de donner suite à son projet de faire exploser dans l'atmosphère une bombe de 50 mégatonnes avant la fin du présent mois.*

*1043<sup>e</sup> séance plénière,  
27 octobre 1961.*

**1648 (XVI). Maintien de la suspension des essais nucléaires et thermonucléaires et obligation pour les Etats de s'abstenir de reprendre ces essais**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant sa résolution 1577 (XV) du 20 décembre 1960, par laquelle elle pria instamment les Etats intéressés de maintenir la suspension des explosions expé-*

*riméntales, ainsi que sa résolution 1578 (XV) du même jour,*

*Rappelant en outre sa résolution 1379 (XIV) du 20 novembre 1959,*

*Consciente à la fois des dangers graves et persistants d'irradiation que les explosions expérimentales entraînent pour l'humanité et des conséquences néfastes qu'elles ont pour l'avenir de la paix mondiale en aggravant les tensions internationales au lieu de les atténuer,*

*Considérant qu'il est urgent et indispensable de ne pas procéder à de nouveaux essais,*

*1. Exprime la vive inquiétude et le profond regret que lui cause la reprise des explosions expérimentales;*

*2. Demande instamment aux Etats intéressés de s'abstenir de procéder à de nouvelles explosions expérimentales jusqu'à la conclusion des accords nécessaires et obligatoires sur le plan international en ce qui concerne les essais;*

*3. Compte que les Etats intéressés s'entendent aussitôt que possible sur la cessation, sous contrôle international approprié, des essais d'armes nucléaires et thermonucléaires;*

*4. Demande aux Etats intéressés de faire, d'urgence et rapidement, les efforts nécessaires pour conclure ces accords sans retard.*

*1047<sup>e</sup> séance plénière,  
6 novembre 1961.*